



Signature numérique de IMPRIMERIE
OFFICIELLE DE LA REPUB TUNISIEN
DN : cn=IMPRIMERIE OFFICIELLE DE LA
REPUBLIC TUNISIEN, ou=IT,
2.5.4.97=VATTN-0011841W,
o=IMPRIMERIE OFFICIELLE DE LA REPUB
TUNISIEN, c=TN
Date : 2026.10.27 15:58:03 +01'00'

Journal Officiel de la République Tunisienne

TRADUCTION FRANÇAISE POUR INFORMATION

Mardi 16 jourmada I 1448 – 27 octobre 2026

169^{ème} année

N° 104

Sommaire

Décrets et arrêtés

Ministère de la justice

Cessation de fonctions de notaires	2339
Cessation de fonctions d'experts judiciaires.....	2339
Cessation de fonctions de syndiques de faillite et administrateurs judiciaires..	2340
Cessation de fonctions d'interprètes assermentés	2340

Ministère de la Défense Nationale

Nomination de membres au conseil d'établissement de l'Office de Rjim Maâtoug pour le développement du Sud et du Sahara	2341
Nomination d'un membre au conseil d'établissement de l'Office des fermes militaires	2341

Ministère de l'Intérieur

Arrêté du ministre de l'intérieur 6 octobre 2026, portant délégation de signature..	2341
Nomination de directeurs	2342
Nomination de sous-directeurs	2342
Nomination de chefs de services	2343

Ministère de la Santé

Octroi d'une dérogation pour exercer dans le secteur public.	2345
Arrêté du ministre de la santé du 26 octobre 2026, modifiant l'arrêté du 13 juin 2024, fixant les conditions spécifiques de réalisation des actes de télémédecine pour chaque spécialité	2345

Tableaux d'emplois fonctions	2346
Nomination de maîtres de conférences agrégés hospitalo-universitaires en médecine.....	2350
Nomination d'un membre au conseil d'administration de l'Hôpital Aziza Othmana de Tunis.....	2355
Nomination d'un membre au conseil d'administration de l'Institut national « El Mongi Ben Hmida » de neurologie de Tunis	2355
Nomination d'un membre au conseil d'administration de l'Institut Salah Azaiez de Tunis.....	2355
Nomination d'un membre au conseil d'administration de l'Institut Hedi Rais d'Ophtalmologie de Tunis	2355
Nomination d'un membre au conseil d'établissement de l'Instance nationale de l'évaluation et de l'accréditation en santé	2355
Ministère des Affaires Sociales	
Attribution du prix du progrès social au titre de l'année 2025.....	2355
Attribution du prix du travailleur exemplaire au titre de l'année 2025.....	2355
Attribution du prix national de santé et de sécurité au travail au titre de l'année 2025.....	2355
Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime	
Arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime du 22 octobre 2026, portant homologation du plan de réaménagement foncier du périmètre public irrigué d'El Mhara 1 de la délégation d'El Amra, au gouvernorat de Sfax	2356
Arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime du 22 octobre 2026, portant homologation du plan de réaménagement foncier du périmètre public irrigué de H'Zag 2 de la délégation de Jebeniana, au gouvernorat de Sfax	2356
Arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime du 23 octobre 2026, portant ouverture d'un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade d'ingénieur général appartenant au corps commun des ingénieurs des administrations publiques à la Régie du matériel de terrassement agricole au titre de l'année 2026.....	2357
Ministère de l'Education	
Attribution de la classe exceptionnelle à l'emploi de directeur	2358
Nomination d'un directeur	2358
Ministère des Transports	
Nomination d'un membre au conseil d'administration de l'Office de la marine marchande et des ports	2358
 Instance Supérieure Indépendante pour les Elections	
Décision de l'Instance supérieure indépendante pour les élections n° 2026-13 du 23 octobre 2026, fixant le calendrier des élections locales partielles dans la circonscription électorale locale du secteur « Sondes-Foum El Khanga », délégation de Tamaghza, gouvernorat de Tozeur	2359

Décrets et arrêtés

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Par arrêté de la ministre de la justice du 27 octobre 2026.

Sont radiés du tableau des notaires, les notaires ci-après désignés pour n'avoir pas accompli dans le délai imparti les formalités nécessaires à leur entrée en fonctions :

- 1- Meriem Khelifi, notaire inscrite auprès du tribunal de première instance de Sousse (1),
- 2- Samar Maamouri, notaire inscrite auprès du tribunal de première instance de Sousse (1),
- 3- Amal Erbai, notaire inscrite auprès du tribunal de première instance de Sfax (2),
- 4- Ahmed Erekiye, notaire inscrit auprès du tribunal de première instance de Sfax (1),
- 5- Karim Elloumi, notaire inscrit auprès du tribunal de première instance de Sfax (1),
- 6- Sahar Elkaroui, notaire inscrite auprès du tribunal de première instance de Sfax (1),
- 7- Omar Ilahi, notaire inscrit auprès du tribunal de première instance de Sidi Bouzid,
- 8- Malika Mahfoudhi, notaire inscrite auprès du tribunal de première instance de Kasserine,
- 9- Khaoula Yousfi, notaire inscrite auprès du tribunal de première instance de Gabès,
- 10- Besma Jedli, notaire inscrite auprès du tribunal de première instance de Gabès.

Par arrêté de la ministre de la justice du 21 octobre 2026.

Monsieur Noureddine Charfeddine, notaire à El-Haama circonscription du tribunal de première instance de Gabès, est révoqué de ses fonctions pour infraction aux obligations et à la déontologie de la profession et atteinte à son honneur.

Par arrêté de la ministre de la justice du 27 octobre 2026.

Monsieur Mohamed Abdelkader, notaire à Nabeul circonscription du tribunal de première instance dudit lieu, est révoqué de ses fonctions pour infraction aux obligations et à la déontologie de la profession et atteinte à son honneur.

Par arrêté de la ministre de la justice du 27 octobre 2026.

Madame Chiraz Gueddana, notaire à Somaa circonscription du tribunal de première instance de Grombalia, est révoquée de ses fonctions pour infraction aux obligations et à la déontologie de la profession et atteinte à son honneur.

Par arrêté de la ministre de la justice du 13 octobre 2026.

Monsieur Hefdhli Farhat, expert judiciaire en technique de construction auprès de la Cour d'appel de Nabeul, est déchargé définitivement de ses fonctions, à sa demande, à compter de la date de publication du présent arrêté.

Par arrêté de la ministre de la justice du 13 octobre 2026.

Monsieur Adel Chaari, expert judiciaire en équipements automobiles auprès de la Cour d'appel de Sfax, est déchargé définitivement de ses fonctions, à sa demande, à compter de la date de publication du présent arrêté.

Par arrêté de la ministre de la justice du 13 octobre 2026.

Monsieur Lotfi Affes, expert judiciaire en agriculture auprès de la Cour d'appel de Sfax, est déchargé définitivement de ses fonctions, à sa demande, à compter de la date de publication du présent arrêté.

Par arrêté de la ministre de la justice du 20 octobre 2026.

Est radié définitivement de la liste des experts judiciaires Monsieur Kamel Boudokhan expert judiciaire en matière d'architecture à Monastir circonscription de la Cour d'appel dudit lieu, pour avoir commis des fautes professionnelles et atteinte à l'honneur et aux obligations de la profession.

Par arrêté de la ministre de la justice du 13 octobre 2026.

Monsieur Mohamed Eladher, syndic de faillite et administrateur judiciaire, est radié définitivement de ses fonctions, à compter de la date de publication du présent arrêté pour manquement à ses obligations.

Par arrêté de la ministre de la justice du 20 octobre 2026.

Madame Nour Elhouda Abessi, syndic de faillite et administrateur judiciaire, est radiée définitivement de ses fonctions, à compter de la date de publication du présent arrêté pour manquement à ses obligations.

Par arrêté de la ministre de la justice du 21 octobre 2026.

Les noms des interprètes assermentés ci-après désignés sont radiés, pour n'avoir pas accompli les formalités nécessaires à l'entrée en fonctions dans le délai imparti :

1- Ahlem bent Khalifa el Ourabi interprète assermentée pour la langue française, près de la Cour d'appel de Tunis,

2- Noura bent Abdelkader el Ayachi interprète assermentée pour la langue française, près de la Cour d'appel de Tunis,

3- Hechmi ben Mohamed Sliman interprète assermenté pour la langue russe, près de la Cour d'appel de Tunis,

4- Safa bent Abdelfatteh Temimi interprète assermentée pour la langue anglaise, près de la Cour d'appel de Nabeul,

5- Amel bent Hassen Trabelsi interprète assermentée pour la langue allemande, près de la Cour d'appel de Nabeul,

6- Nouha bent Mounir el Meddeb interprète assermentée pour la langue chinoise, près de la Cour d'appel de Nabeul,

7- Ines bent Abdelkader Elmaoui interprète assermentée pour la langue italienne, près de la Cour d'appel de Bizerte,

8- Ghada bent Abdelaziz Enasraoui interprète assermentée pour la langue anglaise, près de la Cour d'appel de Kef,

9- Meriem bent Belgacem Mokri interprète assermentée pour la langue italienne, près de la Cour d'appel de Kef,

10- Salsabil bent Taoufik el Kbaoui interprète assermentée pour la langue chinoise, près de la Cour d'appel de Kef,

11- Maroua bent Hamza Kacem interprète assermentée pour la langue anglaise, près de la Cour d'appel de Siliana,

12- Amel bent Elmizouni el Othmeni interprète assermentée pour la langue anglaise, près de la Cour d'appel de Siliana,

13- Sabrine Bent Lazher el Hosni interprète assermentée pour la langue espagnole, près de la Cour d'appel de Siliana,

14- Radhouane ben Elazize Echi interprète assermenté pour la langue française, près de la Cour d'appel de Jendouba,

15- Lobna bent Nouredine Rouizeg interprète assermentée pour la langue anglaise, près de la Cour d'appel de Jendouba,

16- Nehed bent Mohamed Touili interprète assermentée pour la langue française, près de la Cour d'appel de Kairouan,

17- Manel bent Abdelwaheb Habib interprète assermentée pour la langue française, près de la Cour d'appel de Monastir,

18- Mohamed ben el Habib Zaraoui interprète assermenté pour la langue française, près de la Cour d'appel de Sfax,

19- Fatema bent Belgacem el Mahjoubi interprète assermentée pour la langue anglaise, près de la Cour d'appel de Sfax,

20- Rafika bent Elhédi Douiher interprète assermentée pour la langue française, près de la Cour d'appel de Gabès,

21- Aya bent hassine el Adhri interprète assermentée pour la langue des signes, près de la Cour d'appel de Gabès,

22- Rihab bent Abdelghanie Dahri interprète assermentée pour la langue française, près de la Cour d'appel de Gafsa,

23- Selma bent Abdelwaheb Nasri interprète assermentée pour la langue française, près de la Cour d'appel de Gafsa,

24- Wejdène bent Boubakher Snousi interprète assermentée pour la langue allemande, près de la Cour d'appel de Gafsa,

25- Houda bent Mohamed Akremi Hamdi interprète assermentée pour la langue française, près de la Cour d'appel de Sidi Bouzid,

26- Zina bent Abdelhamid Bakeri interprète assermentée pour la langue française, près de la Cour d'appel de Sidi Bouzid,

27- Nedja bent Ali Feres interprète assermentée pour la langue anglaise, près de la cour d'appel de Médenine,

28- Ikram bent Abdallah Mednini interprète assermentée pour la langue italienne, près de la Cour d'appel de Médenine,

29- Khaoula bent el Arbi Abdelmoumen interprète assermentée pour la langue italienne, près de la Cour d'appel de Médenine.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Par arrêté du ministre de la défense nationale du 19 octobre 2026.

Le colonel-major Mohamed Bejaoui est nommé membre représentant du ministère de la défense nationale au conseil d'établissement de l'Office de Rjim Maâtoug pour le développement du Sud et du Sahara à compter du 15 septembre 2026, en remplacement du colonel-major Sami Landolsi.

Par arrêté du ministre de la défense nationale du 19 octobre 2026.

Monsieur Mohamed Hedi Benali est nommé membre représentant du ministère des finances au conseil d'établissement de l'Office de Rjim Maâtoug pour le développement du Sud et du Sahara à compter du 1^{er} octobre 2026, en remplacement de Monsieur Lamine Briki.

Par arrêté du ministre de la défense nationale du 19 octobre 2026.

Le colonel-major Mohamed Moez Elajnef est nommé membre représentant du ministère chargé des affaires locales au conseil d'établissement de l'Office des fermes militaires à compter du 1^{er} octobre 2026, en remplacement du colonel-major Nader Abdelmaksoud.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Arrêté du ministre de l'intérieur 6 octobre 2026, portant délégation de signature.

Le ministre de l'intérieur,

Vu la Constitution.

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités publiques locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée,

Vu le décret n° 75-384 du 17 juin 1975, portant autorisant les ministres et secrétaires d'Etat à déléguer leur signature,

Vu le décret n° 91-543 du 1^{er} avril 1991, portant organisation du ministère de l'intérieur, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété et notamment le décret n° 2019-525 du 17 juin 2019,

Vu l'arrêté du 10 décembre 2025, chargeant Monsieur Wassim Benrhouma, technicien en chef, des fonctions de chef de service des programmes de construction et de l'entretien des bâtiments, à la direction générale des affaires administratives et financières au ministère de l'intérieur.

Arrête :

Article premier - Conformément aux dispositions du sous-paragraphe 2 du premier paragraphe de l'article premier du décret susvisé n° 75-384 du 17 juin 1975 Monsieur Wassim Benrhouma, technicien en chef chargé des fonctions de chef de service des programmes de construction et de l'entretien des bâtiments, à la direction générale des affaires administratives et financières au ministère de l'intérieur est habilité à signer par délégation du ministre de l'intérieur, tous les actes entrant dans le cadre des attributions dudit service, outre l'attribution les propositions d'engagements et les bons de commandes et les fiches signalétiques et les fiches de blocage des crédits, à l'exception des actes à caractère réglementaire.

Art. 2 - Le présent arrêté prend effet à compter de signature.

Art. 3 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 6 octobre 2026.

Le ministre de l'intérieur

Khaled Nouri

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 28 septembre 2026.

Monsieur Majid Touati, administrateur en chef de l'intérieur, est chargé des fonctions de chef de division des affaires sociales au gouvernement de Médenine, avec rang et prérogatives de directeur d'administration centrale.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 13 octobre 2026.

Madame Ghada Dhawedi, conseiller des services publics, est chargée des fonctions de directeur des études et des consultations juridiques à la direction générale des études juridiques et du contentieux au ministère de l'intérieur.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 14 septembre 2026.

Madame Safa Fekih, ingénieur en chef, est chargée des fonctions de sous-directeur des affaires administratives à la commune de Gabès.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 14 septembre 2026.

Monsieur Mouawiya Benelhaj Boubaker, administrateur en chef, est chargé des fonctions de sous-directeur des affaires administratives et financières à la commune de Hammam Ghezaz.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 14 septembre 2026.

Monsieur Anis Chouchaine, analyste en chef, est chargé des fonctions de sous-directeur des systèmes d'information et des technologies de la communication à la commune de Kelibia.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 14 septembre 2026

Madame Mona Bourbia, architecte en chef, est chargée des fonctions de sous-directeur technique à la commune de Korba.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 16 septembre 2026.

Monsieur Bechir Ben Mna, technicien en chef, est chargé des fonctions de sous-directeur des affaires techniques et des travaux à la commune de Dar Allouch.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 16 septembre 2026.

Madame Houda Kbaier, administrateur en chef, est chargée des fonctions de sous-directeur des affaires administratives et financières à la commune de Haouaria.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 16 septembre 2026.

Monsieur Jawher Mensi, administrateur conseiller, est chargé des fonctions de sous-directeur de la propreté et de l'environnement à la commune de Fouchana.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 22 septembre 2026.

Monsieur Moez Karnaoui, architecte principal, est chargé des fonctions de sous-directeur de l'aménagement urbaine à la commune de Kalaa Soghra.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 8 octobre 2026.

Le colonel-major de la protection civile, Oussema Ayedi, est chargé des fonctions de sous-directeur des affaires administratives et financières à l'Ecole supérieure des forces de sécurité intérieure au ministère de l'intérieur.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 13 octobre 2026.

Monsieur Zied Harbi administrateur en chef de l'intérieur, est chargé des fonctions d'inspecteur à l'inspection centrale des services du ministère de l'intérieur avec rang et avantages de sous-directeur d'administration centrale.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 13 octobre 2026.

Monsieur Lassaad Rtimi, conseiller des services publics, est chargé des fonctions d'inspecteur à l'inspection centrale des services du ministère de l'intérieur avec rang et avantages de sous-directeur d'administration centrale.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 14 septembre 2026.

Monsieur Sofien Arfaoui, technicien principal, est chargé des fonctions de chef de service de l'informatique et de l'entretien à la commune de Bouarada.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 14 septembre 2026.

Monsieur Abdelhamid Ben Saïd, administrateur conseiller, est chargé des fonctions de chef de service de la réglementation, des contentieux et du patrimoine communal à la commune de Korba.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 14 septembre 2026.

Madame Najet Younes, administrateur conseiller, est chargée des fonctions de chef de service du contrôle sanitaire et de la lutte anti-épidémiologique à la commune de Korba.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 14 septembre 2026.

Madame Monia Kacem, administrateur conseiller, est chargée des fonctions de chef de service des affaires sociales et culturelles à la commune de Korba.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 14 septembre 2026.

Monsieur Ahmed Yazidi, technicien principal, est chargé des fonctions de chef de service des travaux, des voiries et de l'éclairage à la commune de Korba.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 16 septembre 2026.

Madame Dalel Toukabri, administrateur conseiller, est chargée des fonctions de chef de service du personnel, du recyclage et de la formation à la commune de Majaz El Bab.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 16 septembre 2026.

Monsieur Hamadi Haj Hassen, technicien en chef, est chargé des fonctions de chef du service technique à la commune de Bou Mardès.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 16 septembre 2026.

Madame Hela Mekki, administrateur conseiller, est chargée des fonctions de chef de service des affaires administratives à la commune de Haouaria.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 16 septembre 2026.

Madame Samia Benhadj, analyste, est chargée des fonctions de chef de service de l'organisation, des méthodes et de l'informatique à la commune de Haouaria.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 16 septembre 2026.

Monsieur Zied Ghazara, technicien principal, est chargé des fonctions de chef de service des systèmes, des logiciels et de la digitalisation à la commune de Hammamet.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 16 septembre 2026.

Madame Hayfa Matmati, architecte en chef, est chargée des fonctions de chef de service des autorisations urbaines à la commune de Nabeul.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 16 septembre 2026.

Monsieur Nabil Zanger, administrateur conseiller, est chargé des fonctions de chef du service de la comptabilité et du budget à la commune de Nabeul.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 16 septembre 2026.

Madame Abir Chourabi, technicien principal, est chargée des fonctions de chef de service du nettoyage et de l'assainissement à la commune de Soliman.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 22 septembre 2026.

Monsieur Mohamed Ben Halima, technicien principal, est chargé des fonctions de chef de service de l'aménagement et des études urbaines à la commune de Radès.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 22 septembre 2026.

Monsieur Walid Yaâkoubi, technicien principal, est chargé des fonctions de chef de service des autorisations urbaines à la commune de Radés.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 22 septembre 2026.

Madame Mounia Guirat, administrateur en chef, est chargée des fonctions de chef de service de la réglementation, des contentieux et du patrimoine communal à la commune de Hammam-lif.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 22 septembre 2026.

Monsieur Mokhtar Elkhfifi, technicien en chef, est chargé des fonctions de chef de service des zones verts et pépinières à la commune de Fouchana.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 22 septembre 2026.

Monsieur Ahmed Ben Yahya, administrateur conseiller, est chargé des fonctions de service de l'état civil à la commune de Fouchana.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 22 septembre 2026.

Madame Aouatef Trabelsi, analyste, est chargée des fonctions de service de l'état civil à la commune de Akouda.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 22 septembre 2026.

Madame Afef Elabid, administrateur conseiller, est chargée des fonctions de chef de service du conseil, des structures et la relation avec les associations et les organisations à la commune de Akouda.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 22 septembre 2026.

Madame Leila Eltaief, administrateur conseiller, est chargée des fonctions de chef de service de l'élaboration du budget et des crédits à la commune de Sousse.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 22 septembre 2026.

Madame Jouda Trabelsi, administrateur conseiller, est chargée des fonctions de chef de service de la comptabilité à la commune de Sousse.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 22 septembre 2026.

Monsieur Khaled Daaloul, analyste, est chargé des fonctions de chef de service de la réglementation et de la police environnementale à la commune de Monastir.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 28 septembre 2026.

Madame Nozha Azizi, technicien principal, est chargée des fonctions de chef de subdivision des activités économiques à la division de l'action économique et de l'investissement au gouvernorat de l'Ariana, avec rang et prérogatives de chef de service d'administration centrale.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 28 septembre 2026.

Madame Hanen Ati, gestionnaire conseiller de documents et d'archives, est chargée des fonctions de chef de subdivision des affaires juridiques, du contentieux et des affaires foncières à la division des affaires administratives générales au gouvernorat de l'Ariana, avec rang et prérogatives de chef de service d'administration centrale.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 28 septembre 2026.

Monsieur Mohamed Gafsi, administrateur de l'intérieur, est chargé des fonctions de chef de subdivision de la réglementation et des élections à la division des affaires politiques au gouvernorat de l'Ariana, avec rang et prérogatives de chef de service d'administration centrale.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 28 septembre 2026.

Monsieur Mehrez Boulehmi, administrateur conseiller de l'intérieur, est chargé des fonctions de chef de subdivision des études, des statistiques et du suivi à la division des comités de quartiers au gouvernorat de l'Ariana, avec rang et prérogatives de chef de service d'administration centrale.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 13 octobre 2026

Madame Nedra Touati, conseiller des services publics, est chargée des fonctions d'inspecteur adjoint à l'inspection centrale des services du ministère de l'intérieur, avec rang et avantages de chef de service d'administration centrale.

MINISTERE DE LA SANTE

Par décret n° 2026-266 du 26 octobre 2026.

Il est accordé à Monsieur Faouzi Snoussi, infirmier major de la santé publique, une dérogation d'exercer dans le secteur public pour une deuxième année, à compter du 1^{er} avril 2026.

Arrêté du ministre de la santé du 26 octobre 2026, modifiant l'arrêté du 13 juin 2024, fixant les conditions spécifiques de réalisation des actes de télémedecine pour chaque spécialité.

Le ministre de la santé,

Vu la Constitution,

Vu la loi organique n° 2004-63 du 27 juillet 2004, portant sur la protection des données à caractère personnel,

Vu la loi n° 91-21 du 13 mars 1991, relative à l'exercice et à l'organisation de la profession de médecin et de médecin dentiste, telle que complétée par loi n° 2018-43 du 11 juillet 2018, et notamment son article 23 (bis),

Vu la loi n° 91-63 du 29 juillet 1991, relative à l'organisation sanitaire, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment le décret-loi n° 2022-50 du 22 août 2022,

Vu le décret-loi du chef du gouvernement n° 2020-31 du 10 juin 2020, relatif à l'échange électronique des données entre les structures et leurs usagers et entre les structures,

Vu le décret-loi n° 2023-17 du 11 mars 2023, relatif au cyber sécurité,

Vu le décret n° 74-1064 du 28 novembre 1974, relatif à la définition de la mission et des attributions du ministère de la santé,

Vu le décret n° 81-1634 du 30 novembre 1981, portant règlement général intérieur des hôpitaux, instituts et centres spécialisés relevant du ministère de la santé publique,

Vu le décret n° 93-1155 du 17 mai 1993, portant code de déontologie médicale, tel que complété par le décret gouvernemental n° 2018-34 du 10 janvier 2018,

Vu le décret gouvernemental n° 2016-1066 du 15 août 2016, fixant les conditions et procédures d'émission des factures électroniques et de leur archivage,

Vu le décret gouvernemental n° 2020-777 du 5 octobre 2020, fixant les conditions, les modalités et les procédures d'application du décret-loi du chef du gouvernement n° 2020-31 du 10 juin 2020, relatif à l'échange électronique de données entre les structures et leurs usagers et entre les structures,

Vu le décret Présidentiel n° 2022-318 du 8 avril 2022, fixant les conditions générales d'exercice de la télémedecine et les domaines de son application et notamment son article 6,

Vu l'arrêté du 13 juin 2024, fixant les conditions spécifiques de réalisation des actes de télémedecine pour chaque spécialité.

Arrête:

Article premier - Sont abrogées les dispositions des articles 3 et 7 de l'arrêté du 14 juin 2024 susvisé.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 26 octobre 2026.

Le ministre de la santé

Mustapha Ferjani

Vu

La Cheffe du Gouvernement

Sarra Zaafrani Zenzri

Par arrêté du ministre de la santé du 3 septembre 2026.

Les cadres dont les noms suivent, sont chargés des emplois fonctionnels à des établissements publics de santé, et ce conformément aux indications du tableau suivant :

Prénom et nom	Grade	Emploi fonctionnel
Saloua Damergi épouse Trimech	Administrateur général	La classe exceptionnelle à l'emploi de sous-directeur d'administration centrale, sous-directeur des services généraux à la direction des services généraux et de la maintenance à l'hôpital « Farhat Hached » de Sousse.
Chaker Ben Amor	Administrateur en chef de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de sous-directeur d'administration centrale, sous-directeur des affaires juridiques et du contentieux à l'hôpital « Farhat Hached » de Sousse.
Aicha Bahri	Administrateur conseiller de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale, chef de service d'audit interne à l'hôpital « Farhat Hached » de Sousse.
Maher Klii	Administrateur conseiller de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale, chef de service de la facturation à la sous-direction de l'admission et de la facturation à la direction de la gestion des affaires des malades à l'hôpital « Farhat Hached » de Sousse.
Raja Ben Ltaifa	Conseiller des services publics	Directeur des ressources humaines, à l'hôpital « Farhat Hached » de Sousse. L'intéressée bénéficie des indemnités et avantages attribués à l'emploi de directeur d'administration centrale classe exceptionnelle.
Mohamed Daâssa	Administrateur conseiller de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale, chef de service financier à la sous-direction des affaires financières à la direction des affaires financières et de la comptabilité à l'hôpital « Farhat Hached » de Sousse.
Intissar Riahi	Administrateur en chef de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale, chef de service des ressources humaines à l'institut national « Zouhair Kallel » de nutrition et de technologie alimentaire.
Sonia Belkhadem	Administrateur en chef de la santé publique	Sous-directeur des affaires financières à la direction des affaires financières et de la comptabilité à l'hôpital « Aziza Othmana » de Tunis.
Naziha Ben Nejah	Administrateur conseiller de la santé publique	Sous-directeur de l'approvisionnement à l'hôpital « Aziza Othmana » de Tunis.
Moufid Latrach	Administrateur en chef de la santé publique	Directeur des affaires financières et de la comptabilité à l'hôpital « Aziza Othmana » de Tunis.
Mourad Aouidene	Administrateur en chef de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale, chef de service des affaires communes à la sous-direction des services généraux à la direction des services généraux et de la maintenance à l'hôpital « Aziza Othmana » de Tunis.
Kamel Ayadi	Administrateur général de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de sous-directeur d'administration centrale, sous-directeur des services généraux et de la maintenance à l'institut « Hédi Raïs » d'Ophtalmologie.
Souhir Daoud épouse Chabchoub	Administrateur en chef de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de sous-directeur d'administration centrale, sous-directeur des affaires financières et de la comptabilité à l'hôpital de pneumo-phtisiologie « Abderrahmane Mami » de l'Ariana.

Par arrêté du ministre de la santé du 3 septembre 2026.

Les cadres dont les noms suivent, sont chargés des emplois fonctionnels à des établissements publics de santé, et ce, conformément aux indications du tableau suivant :

Prénom et nom	Grade	Emploi fonctionnel
Mondher Belhadj Yahia	Administrateur en chef de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de sous-directeur d'administration centrale, sous-directeur de la gestion des affaires des malades au centre de maternité et de néonatalogie de Tunis.
Béchr Hamda	Administrateur conseiller de la santé publique	Sous-directeur de la comptabilité à la direction des affaires financières et de la comptabilité à l'hôpital « Farhat Hached » de Sousse.
Souad Rezgui	Administrateur conseiller de la santé publique	Chef de service de la formation et de l'action sociale à la sous-direction du personnel à la direction des ressources humaines à l'hôpital « Farhat Hached » de Sousse.
Imed Glouia	Administrateur conseiller de la santé publique	Chef de service de l'admission à la sous-direction de l'admission et de la facturation à la direction de la gestion des affaires des malades à l'hôpital « Farhat Hached » de Sousse.
Hajer Mansour	Administrateur général de la santé publique	Sous-directeur des affaires financières et de la comptabilité à la direction des affaires financières et de la comptabilité à l'hôpital « Sahloul » de Sousse.
Houda Beskri	Administrateur en chef de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale, chef de service du personnel à la sous-direction des ressources humaines au centre de traumatologie et de grands brûlés de Ben Arous.
Samed Habboula	Administrateur en chef de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale, chef de service des achats à la sous-direction de l'approvisionnement au centre de traumatologie et de grands brûlés de Ben Arous.
Houda Rajbani	Administrateur en chef de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale, chef de service du contrôle de gestion au centre de traumatologie et de grands brûlés de Ben Arous.
Nadia Dahmani	Administrateur en chef de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale, chef de service des prestations de soins au centre de traumatologie et de grands brûlés de Ben Arous.
Saïda Dridi	Administrateur en chef de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale, chef de service de la comptabilité à la direction des affaires financières et de la comptabilité au centre de traumatologie et de grands brûlés de Ben Arous.
Belgacem Belhadj Abdallah	Administrateur en chef de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale, chef de service de l'audit interne au centre de traumatologie et de grands brûlés de Ben Arous.
Salma Abid	Administrateur général de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de sous-directeur d'administration centrale, sous-directeur des affaires financières à la direction des affaires financières et de la comptabilité à l'hôpital « Béchir Hamza » d'enfants de Tunis.

Prénom et nom	Grade	Emploi fonctionnel
Sonia Belhadj	Administrateur général de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de sous-directeur d'administration centrale, sous-directeur de la gestion des affaires des malades à l'hôpital « Béchir Hamza » d'enfants de Tunis.
Sami Blagui	Ingénieur en chef	Directeur de la maintenance et des études techniques à l'hôpital « la Rabta » de Tunis.
Mouldi Gafsaoui	Administrateur conseiller de la santé publique	Chef de service de secrétariat permanent des marchés à l'hôpital « la Rabta » de Tunis.
Slim Chtioui	Conseiller des services publics	La classe exceptionnelle à l'emploi de directeur d'administration centrale, directeur des systèmes d'information à l'hôpital « Habib Bourguiba » de Sfax.
Sihem Zaouali	Gestionnaire en chef de documents et d'archives	La classe exceptionnelle à l'emploi de sous-directeur d'administration centrale, sous-directeur des ressources humaines à l'hôpital « Tahar Sfar » de Mahdia.
Samia Zaouali	Administrateur en chef de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale, chef de service du personnel, de l'action sociale et de la formation à la sous-direction des ressources humaines à l'hôpital « Tahar Sfar » de Mahdia.
Mahbouba Meskhi	Administrateur conseiller de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale, chef de service de la gestion des affaires financières à la sous-direction des affaires financières et de la comptabilité à la direction des affaires financières et de la comptabilité à l'hôpital « Tahar Sfar » de Mahdia.
Imen Ben Toumia	Administrateur conseiller de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale, chef de service de l'accueil, de l'admission et des archives médicales à la sous-direction de la gestion des affaires des malades à l'hôpital « Tahar Sfar » de Mahdia.
Riadh Hafsi	Administrateur conseiller de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale, chef de service de secrétariat permanent des marchés à l'hôpital « Tahar Sfar » de Mahdia.
Najah Krefa épouse Zramdini	Administrateur général de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de directeur d'administration centrale, directeur des affaires financières et de la comptabilité à l'hôpital « Tahar Sfar » de Mahdia.
Faten Ben Brik	Administrateur général de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de sous-directeur d'administration centrale, sous-directeur des affaires financières et de la comptabilité à la direction des affaires financières et de la comptabilité à l'hôpital « Tahar Sfar » de Mahdia.
Mohamed Ben Ali	Administrateur conseiller de la santé publique	Chef de service de la gestion des stocks à la sous-direction de l'approvisionnement à l'hôpital « Tahar Sfar » de Mahdia.
Adnen Shili	Technicien principal	Chef de service de la maintenance des bâtiments et des réseaux techniques à la sous-direction de la maintenance à la direction des services généraux et de la maintenance à l'hôpital « Tahar Sfar » de Mahdia,

Par arrêté du ministre de la santé du 3 septembre 2026.

Les cadres dont les noms suivent, sont chargés des emplois fonctionnels au ministère de la santé, et ce, conformément aux indications du tableau suivant:

Prénom et nom	Grade	Emploi fonctionnel
Abdelkader Gharsalli	Administrateur conseiller de la santé publique	Sous-directeur des affaires générales à l'hôpital régional « Badreddine Aloui » de Kasserine.
Ghazala Nazhi	Administrateur en chef de la santé publique	Sous-directeur de l'approvisionnement et des services auxiliaires à l'hôpital régional « Mohamed Bourguiba » du Kef.
Hela Attia	Administrateur en chef de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale, chef de service administratif et financier au groupement de santé de base de Sfax (établissement hospitalier de la catégorie « A » au ministère de la santé).
Asma Beltaifa	Maître assistant de l'enseignement supérieur	Chef de service de l'hygiène du milieu et de la protection de l'environnement à la sous-direction de la santé environnementale à la direction de la santé préventive à la direction régionale de la santé de Mahdia.
Walid Ben Abdellatif	Technicien en chef principal	La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale, chef de service de l'équipement, de bâtiments et de la maintenance à la sous-direction des services communs à la direction régionale de la santé de Nabeul.
Imen Fahem	Ingénieur en chef	La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale, chargée de diriger le bureau de la planification, de la statistique du secteur privé de la santé à la direction de la promotion des prestations sanitaires à la direction régionale de la santé de Nabeul.
Adel Boukhcham	Administrateur conseiller de la santé publique	Sous-directeur des affaires des malades à l'hôpital régional de Tataouine.

Par arrêté du ministre de la santé du 3 septembre 2026.

Les cadres dont les noms suivent, sont chargés des emplois fonctionnels au ministère de la santé, et ce, conformément aux indications du tableau suivant:

Prénom et nom	Grade	Emploi fonctionnel
Meriem Guesmi	Administrateur en chef de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale, chef de service des affaires administratives, financières et juridiques à l'hôpital régional de Metlaoui.
Leila Motri	Administrateur général de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de sous-directeur d'administration centrale, sous-directeur des affaires des malades à l'hôpital régional de Siliana.
Halima Jaouadi	Administrateur conseiller de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale, chef de service de l'approvisionnement et des affaires auxiliaires à l'hôpital régional de Metlaoui.

Prénom et nom	Grade	Emploi fonctionnel
Fatma Aydi	Administrateur général de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de directeur d'administration centrale, directeur des affaires administratives et financières au centre « Mahmoud Yaakoub » d'assistance médicale urgente.
Nesserine Bouguizane	Administrateur en chef de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de sous-directeur d'administration centrale, sous-directeur des affaires administratives à la direction des affaires administratives et financières au centre « Mahmoud Yaakoub » d'assistance médicale urgente.
Moncef Mabrouk	Technicien supérieur major principal de la santé publique	Chef de service de l'hygiène du milieu et de la protection de l'environnement à la sous-direction de la santé environnementale à la direction de la santé préventive à la direction régionale de la santé de Kébili.
Khalifa Tayeb	Infirmier général de la santé publique	Chef de service des professions, des établissements et des prestations sanitaires privés à la sous-direction du secteur privé de la santé à la direction de la promotion des prestations sanitaires à la direction régionale de la santé de Tataouine.
Roukaya Mansour	Ingénieur principal	Chef de service de l'équipement, de bâtiments et de la maintenance à la sous-direction des services communs à la direction régionale de Tozeur.
Hajer Trabelssi	Technicien supérieur major de la santé publique	Chef de service de l'évaluation des soins à la sous-direction de la gestion de soins à l'hôpital régional « Mohamed Ben Sassi » de Gabès.

Par arrêté conjoint du ministre de la santé et du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 27 octobre 2026.

Les assistants hospitalo-universitaires en médecine dont les noms suivent sont nommés dans le grade de maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en médecine à compter du 16 mars 2026, et ce, conformément aux indications du tableau suivant :

Prénom et nom	Spécialité	Faculté de médecine
Khawla Ben Smail	Réanimation médicale	Tunis
Helmi Irnandes	Maladies infectieuses	Tunis
Dana Jallouli	Biologie médicale option biochimie	Sfax
Saoussen Mrad	Biologie médicale option biochimie	Sousse
Hamed Chouaieb	Biologie médicale option parasitologie	Sousse
Samar Ismail	Biologie médicale option parasitologie	Sousse
Imen Ayadi	Biologie médicale option immunologie	Tunis
Ikbal Ghachem	Biologie médicale option hématologie	Tunis
Manel Kammoun	Anesthésie réanimation	Sfax
Mahmoud Marzouk	Anesthésie réanimation	Tunis
Hajer Blaiti	Anesthésie réanimation	Tunis
Samia Arfaoui	Anesthésie réanimation	Tunis

Prénom et nom	Spécialité	Faculté de médecine
Ahmed Ben Slimen	Anesthésie réanimation	Tunis
Dhekra Sebki	Anesthésie réanimation	Tunis
Kamel Ben Gaied	Anesthésie réanimation	Sfax
Imen Hlel	Anatomie et cytologie pathologique	Tunis
Sarra Ben Rejeb	Anatomie et cytologie pathologique	Tunis
Selma Kamoun	Anatomie et cytologie pathologique	Tunis
Ons Boudawara	Anatomie et cytologie pathologique	Sfax
Marwa Bouhamed	Anatomie et cytologie pathologique	Sfax
Ramla Mizouri	Nutrition et maladies nutritionnelles	Tunis
Ahmed Tlili	Chirurgie générale	Sfax
Mahdi Ben Ltaifa	Chirurgie générale	Sousse
Aymen Mabrouk	Chirurgie générale	Tunis
Mohamed Ben Khalifa	Chirurgie générale	Monastir
Hibat Allah Ben Hassine	Chirurgie générale	Monastir
Bacem Zaidi	Chirurgie générale	Sousse
Nizar Khedhiri	Chirurgie générale	Tunis
Hajer Yacoubi	Médecine d'urgence	Sousse
Amel Samet	Médecine d'urgence	Sfax
Salma Younes	Médecine d'urgence	Sousse
Syrine Keskes épouse Mestiri	Médecine d'urgence	Tunis
Amina Jebali	Médecine d'urgence	Tunis
Imen Ben Hassine	Médecine interne	Sousse
Zaineb Moeddeb	Médecine interne	Tunis
Haifa Tounsi	Médecine interne	Tunis
Yosra Bouatour	Médecine interne	Sfax
Imene Chaabene	Médecine interne	Monastir
Ons Hmandi	Médecine légale	Tunis
Hana Harzallah	Médecine légale	Tunis
Nihel Fki	Médecine légale	Sfax
Sawssen Layouni	Médecine physique, rééducation et réadaptation fonctionnelle	Sousse
Meriem Kadour	Médecine physique, rééducation et réadaptation fonctionnelle	Sousse

Prénom et nom	Spécialité	Faculté de médecine
Ikram Hadadda	Médecine physique, rééducation et réadaptation fonctionnelle	Monastir
Amjed Ben Haouala	Psychiatrie	Monastir
Farah Chrif	Psychiatrie	Sfax
Rim Feki	Psychiatrie	Sfax
Abir Hakiri	Psychiatrie	Tunis
Haifa Mami	Psychiatrie	Tunis
Rania Kamoun	Psychiatrie	Tunis
Hela Ghali	Médecine préventive et communautaire	Sousse
Houyem Khiari	Médecine préventive et communautaire	Tunis
Meriem Kacem	Médecine préventive et communautaire	Monastir
Salsabil Rjaïbi	Médecine préventive et communautaire	Tunis
Amel Amara	Médecine préventive et communautaire	Sousse
Hajer Boudriga	Biophysique et médecine nucléaire	Sousse
Marwa Somii	Biophysique et médecine nucléaire	Tunis
Rim Kammoun	Physiologie et exploration fonctionnelle	Sfax
Amani Saihi	Physiologie et exploration fonctionnelle	Sousse
Nadia Bouatour épouse Bahloul	Neurologie	Sfax
Nizar Daoussi	Neurologie	Monastir
Rim Khmakhem	Pneumologie	Sfax
Hela Cherif	Pneumologie	Tunis
Sabrina Majdoub Fehri	Pneumologie	Sfax
Asma Kenz	Pneumologie	Sousse
Sarra Maazaoui	Pneumologie	Tunis
Houda Rouiss	Pneumologie	Tunis
Meriem Jaber	Cardiologie	Sfax
Rania Gargouri	Cardiologie	Sfax
Rahma Kallel	Cardiologie	Sfax
Faten Ayech	Cardiologie	Tunis
Sameh Ben Farhat	Cardiologie	Sousse
Hiba Ghabi	Néphrologie	Tunis
Raja Boukadida	Néphrologie	Sousse
Tasnime Ben Ayed	Néphrologie	Tunis

Prénom et nom	Spécialité	Faculté de médecine
Hajer Hassine	Gastro-entérologie	Tunis
Asma Ben Mohamed	Gastro-entérologie	Tunis
Soumaya Ben Amor	Gastro-entérologie	Monastir
Asma Jabloun	Chirurgie pédiatrique	Tunis
Yasmine Houass	Chirurgie pédiatrique	Tunis
Manel Ben Haj Mansour	Chirurgie pédiatrique	Sfax
Manar Habib	Chirurgie pédiatrique	Sfax
Besma Haggui	Chirurgie pédiatrique	Sousse
Hamdi Louati	Chirurgie pédiatrique	Sfax
Ghassen Gueder	Chirurgie neurologique	Tunis
Mohamed Maher Hadhri	Chirurgie neurologique	Monastir
Malek Bouhani	Chirurgie carcinologique	Tunis
Ichraf Jebir	Chirurgie carcinologique	Tunis
Ahmed Rassem Guidara	Chirurgie Orthopédique et Traumatologique	Sfax
Mamoun Mihoubi	Chirurgie Orthopédique et Traumatologique	Tunis
Zied Daoued	Chirurgie cardio-vasculaire	Tunis
Kaïess Chaker	Chirurgie urologique	Tunis
Mokhtar Bibi	Chirurgie urologique	Tunis
Jihene Hwass	Oto-rhino-laryngologie	Sousse
Malika Amri	Oto-rhino-laryngologie	Sousse
Amine Khabou	Oto-rhino-laryngologie	Sousse
Makram Tebini	Oto-rhino-laryngologie	Tunis
Mohamed Dhahha	Oto-rhino-laryngologie	Tunis
Nada Missaoui	Pédiatrie	Tunis
Sofiène Atitallah	Pédiatrie	Tunis
Asma Marzouk	Pédiatrie	Tunis
Salsabil Nour	Pédiatrie	Sousse
Radhia Hadj Salem	Pédiatrie	Monastir
Ilhem Ben Fraj	Pédiatrie	Tunis
Mouadh Ben Ali	Pédiatrie option néonatalogie	Tunis
Amel Kechaw	Médecine du travail	Sfax
Marwa Bouhoula	Médecine du travail	Sousse
Noura Belhadj	Médecine du travail	Monastir

Prénom et nom	Spécialité	Faculté de médecine
Meriem Mersni	Médecine du travail	Tunis
Nesrine Chouech	Médecine du travail	Tunis
Amine Zahaf	Ophtalmologie	Tunis
Nesrine Zaafrane	Ophtalmologie	Sousse
Asma Hsairi	Ophtalmologie	Tunis
Meriem Sahli	Ophtalmologie	Sfax
Hanan Hablani	Stomatologie et chirurgie maxillo-faciale	Sfax
Sarra Mouadeb	Stomatologie et chirurgie maxillo-faciale	Tunis
Haithem Aloui	Gynécologie-obstétrique	Tunis
Khawla Makdoud	Gynécologie-obstétrique	Tunis
Imen Ghadhab	Gynécologie-obstétrique	Monastir
Wissal Jaafar	Gynécologie-obstétrique	Tunis
Zeineb Naimi	Radiothérapie carcinologique	Tunis
Sabrina Tbessi	Radiothérapie carcinologique	Sousse
Sana Chtourou	Histo-embryologie	Tunis
Hajer Ben Mansour	Carcinologie médicale	Tunis
Salma Bouden	Rhumatologie	Tunis
Dorra Bencib	Rhumatologie	Tunis
Mohamed Taieb El Euch	Endocrinologie	Sousse
Hamza Fekih	Endocrinologie	Sousse
Bilel Ben Amor	Endocrinologie	Monastir
Sabrina Makni	Endocrinologie	Tunis
Manel Guirat	Génétique	Sfax
Rachid Kharat	Hématologie clinique	Tunis
Latifa Khelifa	Hématologie clinique	Tunis
Wael Farjaoui	Chirurgie générale	Ministère de la défense nationale
Nour El Houda Gueddiche Mghirbi	Médecine interne	
Housseem Massoudi	Chirurgie thoracique	
Wafa Rakmoun	Chirurgie cardio-vasculaire	
Hatem Ben Salem	Pédiatrie option néonatalogie	
Salma Kammoun Ben Chamekh	Médecine du travail	

Par arrêté du ministre de la santé du 27 octobre 2026.

Madame Soumaya Mathlouthi est nommée membre représentant de la partie syndicale la plus représentative au conseil d'administration de l'Hôpital Aziza Othmana de Tunis en remplacement de Monsieur Hamdi Azzebi et ce, à compter du 9 septembre 2026.

Par arrêté du ministre de la santé du 27 octobre 2026.

Madame Nesrine Hasni est nommée membre représentant des pharmaciens au conseil d'administration de l'Institut national « El Mongi Ben Hmida » de neurologie de Tunis, et ce, à compter du 3 août 2026.

Par arrêté du ministre de la santé du 27 octobre 2026.

Professeur Olfa Jaïdane est nommée membre représentant du doyen de la faculté de médecine de Tunis au conseil d'administration de l'Institut Salah Azaiez de Tunis en remplacement du professeur Hatem Bouzaïene.

Par arrêté du ministre de la santé du 27 octobre 2026.

Professeur Ahmed Chebil est nommé membre représentant le doyen de la faculté de médecine de Tunis au conseil d'administration de l'Institut Hedi Rais d'Ophtalmologie de Tunis en remplacement du professeur Ines Taamallah.

Par arrêté du ministre de la santé du 27 octobre 2026.

Monsieur Samir Boughanmi est nommé membre représentant de la Présidence du Gouvernement au conseil d'établissement de l'Instance nationale de l'évaluation et de l'accréditation en santé en remplacement de Monsieur Mohamed Guesmi et ce, à compter du 16 mai 2026.

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 12 octobre 2026.

Le prix du progrès social au titre de l'année 2025 est attribué à la Société « Magharebia Technologies et Travaux MTT » (Gouvernorat de Ben Arous).

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 12 octobre 2026.

Le prix du travailleur exemplaire au titre de l'année 2025, est attribué aux travailleurs salariés dans le secteur public, dont les noms figurent sur la liste annexée au présent arrêté.

Liste des travailleurs bénéficiaires du prix du travailleur exemplaire aux travailleurs salariés dans les secteurs privé et public régis par le code du travail au titre de l'année 2025

Imed Ejouri : Fondation Nationale d'Amélioration de la Race Chevaline FNARC (gouvernorat de l'Ariana)

Amel El Bedoui épouse Nouira : Office National de l'Artisanat (gouvernorat de Manouba)

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 12 octobre 2026.

Le prix national de santé et de sécurité au travail au titre de l'année 2025 est attribué aux entreprises, dont les noms figurent sur la liste annexée au présent arrêté.

Liste des entreprises bénéficiaires du prix national de santé et de sécurité au travail au titre de l'année 2025

- Laboratoires « TERIAK » (gouvernorat de Zaghouan),

- Société « GRUNER TUNISIE » (gouvernorat de Manouba),

- Laboratoires « PHARMACARE » (gouvernorat de Sfax).

Arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime du 22 octobre 2026, portant homologation du plan de réaménagement foncier du périmètre public irrigué d'El Mhara 1 de la délégation d'El Amra, au gouvernorat de Sfax.

Le ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime.

Vu la Constitution,

Vu la loi n° 63-18 du 27 mai 1963, portant réforme agraire dans les périmètres publics irrigués, telle que modifiée et complétée par la loi n° 71-9 du 16 février 1971 et par la loi n° 2000-30 du 6 mars 2000 et notamment son article 16,

Vu la loi n° 77-17 du 16 mars 1977, portant création de l'Agence de la réforme agraire des périmètres publics irrigués, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2000-29 du 6 mars 2000,

Vu le décret n° 99-1877 du 31 août 1999, modifiant la dénomination de l'Agence de la réforme agraire des périmètres publics irrigués,

Vu le décret n° 2001-977 du 3 mai 2001, fixant la composition et les modalités de fonctionnement de la commission régionale chargée d'examiner les réclamations et les observations soulevées par le plan de réaménagement des terres sises à l'intérieur des zones d'intervention de l'Agence foncière agricole,

Vu le décret gouvernemental n° 2016-582 du 13 mai 2016, portant création de périmètres publics irrigués des délégations d'El Amra, Jebeniana et Agareb au gouvernorat de Sfax,

Vu l'arrêté du 17 février 2017, portant ouverture de la procédure de réaménagement foncier dans le périmètre public irrigué de El Mhara 1 de la délégation d'El Amra au gouvernorat de Sfax,

Vu l'avis de la commission chargée d'examiner les réclamations et les observations soulevées par le plan de réaménagement des terres sises à l'intérieur des zones d'intervention de l'Agence foncière agricole réunie au siège du gouvernorat de Sfax le 3 juillet 2024.

Arrête :

Article premier - Est homologué le plan de réaménagement foncier du périmètre public irrigué d'El Mhara 1 de la délégation d'El Amra, au gouvernorat de Sfax, annexé au présent arrêté.

Art. 2 - Les propriétaires sont tenus de payer la différence de valeur entre la parcelle de terre d'origine et la parcelle de terre attribuée dans le cadre du réaménagement foncier au profit de l'Agence foncière agricole. Les copropriétaires sont considérés solidaires pour le paiement de cette valeur, une hypothèque en rang utile grèvera la parcelle de terre attribuée pour garantie de paiement de cette différence.

Art. 3 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 22 octobre 2026.

*Le ministre de l'agriculture, des
ressources hydrauliques et de la
pêche maritime*

Ezzeddine Ben Cheikh

Vu

La Cheffe du Gouvernement

Sarra Zaafrani Zenzri

Arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime du 22 octobre 2026, portant homologation du plan de réaménagement foncier du périmètre public irrigué de H'Zag 2 de la délégation de Jebeniana, au gouvernorat de Sfax.

Le ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime.

Vu la Constitution,

Vu la loi n° 63-18 du 27 mai 1963, portant réforme agraire dans les périmètres publics irrigués, telle que modifiée et complétée par la loi n° 71-9 du 16 février 1971 et par la loi n° 2000-30 du 6 mars 2000 et notamment son article 16,

Vu la loi n° 77-17 du 16 mars 1977, portant création de l'Agence de la réforme agraire des périmètres publics irrigués, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2000-29 du 6 mars 2000,

Vu le décret n° 99-1877 du 31 août 1999, modifiant la dénomination de l'Agence de la réforme agraire des périmètres publics irrigués,

Vu le décret n° 2001-977 du 3 mai 2001, fixant la composition et les modalités de fonctionnement de la commission régionale chargée d'examiner les réclamations et les observations soulevées par le plan de réaménagement des terres sises à l'intérieur des zones d'intervention de l'Agence foncière agricole,

Vu le décret gouvernemental n° 2016-582 du 13 mai 2016, portant création de périmètres publics irrigués des délégations d'El Amra, Jebeniana et Agareb au gouvernorat de Sfax,

Vu l'arrêté du 17 février 2017, portant ouverture de la procédure de réaménagement foncier dans le périmètre public irrigué de H'Zag 2 de la délégation de Jebeniana au gouvernorat de Sfax,

Vu l'avis de la commission chargée d'examiner les réclamations et les observations soulevées par le plan de réaménagement des terres sises à l'intérieur des zones d'intervention de l'Agence foncière agricole réunie au siège du gouvernorat de Sfax le 3 juillet 2024.

Arrête :

Article premier - Est homologué le plan de réaménagement foncier du périmètre public irrigué de H'Zag 2 de la délégation de Jebeniana, au gouvernorat de Sfax, annexé au présent arrêté.

Art. 2 - Les propriétaires sont tenus de payer la différence de valeur entre la parcelle de terre d'origine et la parcelle de terre attribuée dans le cadre du réaménagement foncier au profit de l'Agence foncière agricole. Les copropriétaires sont considérés solidaires pour le paiement de cette valeur, une hypothèque en rang utile grèvera la parcelle de terre attribuée pour garantie de paiement de cette différence.

Art. 3 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 22 octobre 2026.

*Le ministre de l'agriculture, des
ressources hydrauliques et de la
pêche maritime*

Ezzeddine Ben Cheikh

Vu

La Cheffe du Gouvernement
Sarra Zaafrani Zenzri

Arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime du 23 octobre 2026, portant ouverture d'un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade d'ingénieur général appartenant au corps commun des ingénieurs des administrations publiques à la Régie du matériel de terrassement agricole au titre de l'année 2026.

Le ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime,

Vu la Constitution,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983 portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée,

Vu le décret n° 99-819 du 12 avril 1999, fixant le statut particulier au corps commun des ingénieurs des administrations publiques ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété et notamment le décret n° 2001-1748 du 1^{er} août 2001 et le décret n° 2009-113 du 21 janvier 2009 et le décret n° 2014-2285 du 30 juin 2014,

Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture du 12 novembre 1999, fixant les modalités d'organisation du concours interne sur dossiers pour la promotion au grade d'ingénieur général appartenant au corps commun des ingénieurs des administrations publiques,

Arrête :

Article premier - Est ouvert à la Régie du matériel de terrassement agricole, le 30 décembre 2026 et jours suivants, un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade d'ingénieur général appartenant au corps commun des ingénieurs des administrations publiques.

Art. 2 - Le nombre de postes à pourvoir est fixé à deux (2) postes.

Art. 3 - La date de clôture de la liste des candidatures est fixée au 30 novembre 2026.

Art. 4 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 23 octobre 2026.

*Le ministre de l'agriculture, des
ressources hydrauliques et de la
pêche maritime*

Ezzeddine Ben Cheikh

Vu

La Cheffe du Gouvernement
Sarra Zaafrani Zenzri

MINISTERE DE L'EDUCATION

Par arrêté du ministre de l'éducation du 27 octobre 2026.

La classe exceptionnelle à l'emploi de directeur d'administration centrale, est attribuée à Monsieur Mohamed Mekrazi, professeur principal émérite classe exceptionnelle, chargé des fonctions de directeur de la gestion des biens du ministère à la direction générale du bâtiment et de l'équipement au ministère de l'éducation.

Par arrêté du ministre de l'éducation du 27 octobre 2026.

La classe exceptionnelle à l'emploi de directeur d'administration centrale, est attribuée à Monsieur Mohamed Kacem, professeur principal émérite classe exceptionnelle, chargé des fonctions de commissaire régional de l'éducation à Sfax 2.

Par arrêté du ministre de l'éducation du 27 octobre 2026.

Monsieur Ahmed Daldoul, professeur principal émérite classe exceptionnelle, est chargé des fonctions de directeur du cycle préparatoire et de l'enseignement secondaire au commissariat régional de l'éducation à Sousse.

MINISTERE DES TRANSPORTS

Par arrêté du ministre des transports du 27 octobre 2026.

Monsieur Bechir Mannoubi est nommé membre représentant du ministère de la défense nationale au conseil d'administration de l'Office de la marine marchande et des ports à compter du 21 septembre 2026, en remplacement de Monsieur Nouredine Chakroune.

Instance supérieure indépendante pour les élections

Décision de l'Instance supérieure indépendante pour les élections n° 2026-13 du 23 octobre 2026, fixant le calendrier des élections locales partielles dans la circonscription électorale locale du secteur « Sondes-Foum El Khanga », délégation de Tamaghza, gouvernorat de Tozeur ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Le texte est publié uniquement en langue arabe.

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité

ISSN.0330.7921

Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T

"Ce numéro du Journal Officiel de la République Tunisienne a été déposé au siège du gouvernorat de Tunis le 27 octobre 2026"